

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; EWIG, r. Amboise-Richel, 9; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS.

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois fois... envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans justification dans ce dernier cas...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 9.

SAUMUR,

9 Septembre 1881.

Chronique générale.

UNE BEVUE INCONSTITUTIONNELLE.

Il y aurait un moyen bien simple, peut-être, de régler les difficultés présentes : ce serait de convoquer le Parlement pour le consulter.

Mais, par suite de la précipitation illégale du cabinet Ferry à faire des élections nouvelles, nous avons deux Chambres de députés.

Il serait ridicule de convoquer l'ancienne, et il est impossible de réunir la nouvelle, puisque, constitutionnellement, l'ancienne n'est pas morte.

Cependant, les événements se compliquent en Algérie et en Tunisie.

Malgré les dénégations des organes officiels, il est incontestable que l'agitation musulmane prend des proportions de plus en plus effrayantes.

Le gouvernement aurait le désir de convoquer le Parlement, mais il ne le peut pas.

Pour convoquer la nouvelle Chambre, il faut dissoudre celle qui a le droit de vivre jusqu'au 28 octobre.

Or, pour cette dissolution, il faut le consentement et, par conséquent, la réunion du Sénat.

Or le Sénat, d'après la Constitution, ne peut être convoqué sans la Chambre des députés.

Donc la dissolution n'est pas praticable. Il fallait la faire avant la séparation des Chambres.

Nous voici donc, grâce à l'imprévoyance de M. Ferry, dans l'impossibilité constitutionnelle de convoquer le Parlement, quelles que soient les éventualités de réunir légalement les représentants du pays pour les consulter...

A moins de convoquer avec le Sénat l'ancienne Chambre ;

Ce qui prouverait que la nouvelle n'a pas le droit de vivre, c'est-à-dire que les élections du 21 août et du 4 septembre sont nulles et non avenues.

Comme résultat de la politique des « sages » dont parlait récemment M. le président du conseil, c'est assez original.

Voilà un gouvernement dans lequel les électeurs peuvent avoir confiance!

Au scrutin du 21 août, 17 fonctionnaires ont été élus députés. Celui du 4 septembre a été favorable à 5 autres, ce qui porte le chiffre total de ces honorables émargeurs du budget à 22.

Les deux scrutins ont fait entrer à la Chambre 44 médecins et 3 membres de l'Institut.

Voici la liste des députés qui auront à opter par suite d'élections multiples :

M. Clémenceau est élu dans trois circonscriptions : à Paris, dans les deux collèges du dix-huitième arrondissement, et à Arles (Bouches-du-Rhône).

M. Camille Pelletan est nommé dans la première circonscription du dixième arrondissement de Paris et dans la deuxième circonscription d'Aix (Bouches-du-Rhône).

M. Camille Pelletan, dans une circulaire adressée à ses électeurs d'Aix, croit que « l'intérêt de la cause radicale lui commande » d'opter pour Aix.

Elu également dans la Seine, il recommanderait, dit-on, à ses électeurs, pour le remplacer, M. Yves Guyot.

M. Lockroy est député de la deuxième circonscription du onzième arrondissement de Paris et de la première circonscription d'Aix (Bouches-du-Rhône).

M. Bonnet-Duverdier est élu dans les deux circonscriptions de la Guillotière, à Lyon.

M. Constans est nommé à Toulouse et à Bagnères-de-Bigorre.

M. Thomson a été nommé dans les deux circonscriptions du département d'Oran.

Le bruit a couru ces jours derniers que le ministre de la guerre allait se retirer.

Nous croyons que la nouvelle est inexacte ou tout au moins prématurée.

Il y a trois mois environ, le général Farre a eu une violente attaque, à la suite de laquelle — la session terminée — il est parti pour Evian. Il est revenu des eaux lundi dernier, complètement rétabli, et il part ces jours-ci pour suivre les grandes manœuvres.

Rue Saint-Dominique, il n'est en aucune façon question de retraite.

Il est évident d'ailleurs qu'aucune mesure concernant le cabinet ne pourra être prise avant le retour de tous les ministres et du Président de la République à Paris.

D'après les Tablettes, la congrégation des Eudistes, à laquelle appartient l'abbé Dagonne, qui vient d'être élu député, serait dissoute par ordre du ministre des cultes.

Un pamphlet sur M. Gambetta, que l'on attribue à Rochefort, circule dans le 20^e arrondissement sous la forme d'une complainte qui a pour titre : Le quignon d'un candidat : convoi et enterrement de l'opportunisme.

Les députés radicaux anglais ont adressé une dépêche de félicitations à M. Tony Révillon. Pas un seul compliment n'a été envoyé à M. Gambetta.

On sait que le conseil d'Etat, inaugurant une jurisprudence nouvelle, a décidé que les curés et autres ministres des cultes n'étaient pas aptes à recevoir les legs faits aux pauvres et que ces legs devaient être recueillis par les bureaux de bienfaisance.

En conséquence, l'administration vient

de donner une suite conforme à cette jurisprudence dans un grand nombre d'affaires en suspens depuis quelque temps déjà.

La Patrie croit savoir que plusieurs des intéressés ont formé opposition contre les arrêtés préfectoraux ou décrets relatifs à l'acceptation des legs dont il s'agit.

LES BOMBES EXPLOSIBLES DE LILLE.

Suicide de Wauters.

Deux dépêches, arrivées avant-hier soir à Paris, annonçaient que le crocheteur du couvent des Dominicains de Lille, auteur des criminels attentats qui viennent d'épouvanter cette ville, s'était fait justice en se suicidant. Le fait est confirmé par les journaux de la région. Il résulte de leur récit que Wauters, voyant que sa diabolique tentative avait échoué, s'était rendu à la foire de La Forest, près Douai, où la femme P... sa maîtresse, à qui était destinée la cinquième bombe, vendait du pain d'épice. Il se présenta à elle mercredi vers dix heures du matin, juste au moment où son mari était allé chercher quelques fournitures.

Wauters lui dit : « Je t'ai cherchée en vain, je te vois et tu y passeras » et dirigeant sur elle son revolver, il pressa la détente.

La balle atteignit M^{me} P... dans la bouche et sortit par l'oreille droite. La victime tomba baignée dans son sang, appelant au secours ; quelques voisins charitables la soignèrent aussitôt, d'autres poursuivirent l'assassin qui, se voyant sur le point d'être pris, posa le canon de son revolver contre la tempe droite et se tira deux coups dans la tête.

Il tomba foudroyé sur le champ. Quelques personnes s'approchèrent du cadavre et reconnurent l'infâme crocheteur. Il s'était fait couper la barbe. L'indignation de la foule était à son comble quand la gendarmerie vint à propos protéger le cadavre de Wauters.

L'état de M^{me} P... n'est pas très-grave. Les

37

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M^{lle} MARTHE LACHESE.

(Suite.)

La montre, qui n'a rien de si antique, est épaisse, fort simple, en argent, ornée d'un petit cercle d'or... L'écusson gravé sur son boîtier présente un lion armé, une hermine et des losanges que Geneviève compte rapidement. La vieille femme est devenue rouge, ses yeux gris plongent dans ceux de l'étrangère. D'un ton sardonique elle reprend :

— Une belle montre ! une montre magnifique !...

A ce moment, derrière l'épais tissu, on entend le bruit d'une serrure. La portière s'écarte. Corentin paraît, accompagnant un homme qui lui parle tout bas. A la vue des deux femmes, cet homme se réveille à prendre congé ; il serre fortement la main de l'avocat.

— Monsieur, murmure-t-il, je n'oublierai jamais vos bontés...

— Souvenez-vous surtout de mes conseils, répond le jeune homme en souriant.

Puis, se tournant vers l'étrangère :

— Je suis à votre service, madame, dit-il. Veuillez me faire l'honneur d'entrer.

La femme pâle s'est levée. De son air le plus superbe, elle passe devant l'avocat. Corentin va la suivre ; Geneviève se cramponne à son épaule ; elle l'entraîne à quelques pas et lui glisse dans l'oreille :

— C'est la montreuse de bêtes, je la reconnais bien. N'allez pas la laisser seule dans votre cabinet. Ou je n'y vais plus, ou elle a la montre de M. le baron. Bonté divine ! elle la lui a volée...

— Quelle idée ! dit le jeune homme.

— C'est elle, je reconnais l'écusson.

— C'est impossible. J'ai vu le général hier soir.

Calme-toi, ma pauvre bonne.

— En attendant, prenez garde, répète Geneviève, tandis que l'avocat se dégage pour rejoindre sa nouvelle cliente.

Comme la salle d'attente, le cabinet de maître Le Tianec est d'une simplicité absolue. Les rayons d'une bibliothèque en garnissent deux côtés. Une large cheminée s'ouvre dans un troisième. Le quatrième est en partie occupé par la fameuse fenêtre à meneaux. Seuls, deux objets rappellent que celui qui se renferme dans de si délicates réserves pourrait, s'il le voulait, sacrifier plus largement à ses goûts personnels. Devant son bureau, sur la tapisserie sombre, se détache un crucifix d'ivoire sculpté par une main non moins savante que pieuse ; dans un espace demeuré libre entre deux corps de bibliothèque,

une toile signée d'un maître garde le portrait d'une jeune femme dont les lèvres déjà pâlies dessinent un sourire d'une ineffable mélancolie. Les regards de l'avocat se portent souvent vers ces images bénies. Entre Dieu et sa mère, il se sent plus fort pour le dévouement, et il lui semble que les infortunés attirés vers lui doivent plus facilement s'abandonner à la confiance.

— Madame, je regrette d'avoir été sorti lorsqu'hier vous vous êtes présentée chez moi. Veuillez vous asseoir, je vous en prie, dit-il en avançant un fauteuil vers l'inconnue.

Et, s'assurant lui-même près de son bureau :

— Je suis à vos ordres, ajoute-t-il.

L'étrangère se recueille. Elle se trouve devant la croisée dont la lumière baigne son visage. En même temps que les rayons du jour, elle sent tomber sur elle un de ces regards profonds habitués à lire dans les consciences humaines. Elle est presque troublée. La sérénité du jeune homme semble encore ajouter à la gravité de la démarche qu'elle a voulu tenter.

— Monsieur, dit-elle enfin, je suis étrangère et pauvre. Ne pensez pas cependant que ma naissance réponde à l'état humilié où je me trouve aujourd'hui.

— Le nombre de ceux que la fortune a trahis est grand, madame. A une haute naissance la pauvreté donne parfois une dignité de plus.

La femme pâle secoue la tête.

— En tous cas, elle ajoute la souffrance, dit-elle. Je pourrais accepter votre maxime, monsieur, si des malheurs publics nous avaient dépouillés. Mais nous sommes les victimes d'un crime ; cette dignité dont vous parlez, je la mettrai à exiger une réparation.

— Vous en avez le droit, madame.

— J'espère que vous voudrez bien m'accorder vos conseils et votre appui.

— Si votre cause est juste, elle deviendra la mienne.

— Si elle n'était sacrée, je ne me présenterais pas chez vous. Je sais que vous refusez de soutenir les causes douteuses.

— Quelqu'un vous adresse-t-il donc à moi, madame ?

— Non, monsieur. C'est tout à fait par hasard que j'ai appris à vous connaître. Je loge à l'Auberge du Soleil-d'Argent, chez une nommée Rose Maret.

— Ah ! bien !... murmure Corentin.

— Un de ces derniers soirs, comme je me réchauffais à son foyer, j'ai entendu cette femme parler de vous, de la bonté avec laquelle vous l'aviez accueillie, du secours que vous lui aviez promis ; je l'ai même entendu ajouter que... pour les déshérités de ce monde... vous étiez... extrêmement généreux, monsieur.

médecins ont déclaré que ses blessures ne sont pas mortelles.

Voilà l'homme qui a été l'agent du gouvernement dans les crochétages, voilà celui que le tribunal des conflits a couvert de sa protection.

Il a eu la fin d'un maudit.

Les attentats de Lille continuent à préoccuper vivement la population de cette ville, et l'Echo du Nord rapporte qu'un négociant en vins et liqueurs, rue Notre-Dame, avisé par un camionneur du chemin de fer du Nord de l'arrivée en gare de Saint-Sauveur d'une caisse à son adresse, avait refusé d'en prendre livraison, craignant qu'elle ne contint aussi quelque machine infernale.

La lettre de voiture portait comme nom d'expéditeur le nom de M. Baratte, à la Chapelle, ce qui avait augmenté les appréhensions du destinataire, qui ne se connaît pas d'homonyme dans cette localité.

Après avoir fait une petite enquête circulaire chez tous les membres de sa famille et leur avoir demandé s'ils attendaient un colis de ce genre, M. Baratte se décida à faire ouvrir la terrible caisse.

Les préparatifs furent minutieusement réglés; un charpentier armé d'une pince souleva un des ais, au milieu de l'attente générale; aucune explosion ne se produisit, et la caisse ouverte mit au jour... douze flacons d'une préparation pour bains chauds, portant cette étiquette:

FAURNOT, PHARMACIEN
PRÉPARATION POUR UN BAIN
(Médicament pour l'usage externe)

et plus bas:

Agiter avant de s'en servir.

Cette boîte mystérieuse a causé en effet une certaine agitation.

On se demande si on se trouve en présence d'une réclame, d'une fausse direction, ou d'une mystification.

Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable, la caisse étant arrivée à Lille franco.

EN AFRIQUE.

LA FAMINE EN ALGÉRIE. — Nous lisons dans la France:

« On se préoccupe, au ministère de l'intérieur, des proportions que pourrait prendre la famine, en Algérie, pendant l'hiver où nous allons entrer.

» Parmi les mesures qu'il serait question de prendre pour atténuer les effets de la disette et de la cherté des grains, on parle de la création de chantiers où l'on donnerait du travail tant aux colons qu'aux indigènes.

» Comme mesure préalable, le ministre de l'intérieur, sur la proposition du gouverneur de l'Algérie, vient de mettre à sa disposition une somme de 500,000 fr. pour venir en aide aux habitants qui ont eu le plus à souffrir de la sécheresse.

» Cette somme sera prise sur le crédit de

— En effet, dit Corentin qui voit promptement où l'étrangère veut en venir. Avec eux je suis heureux de laisser toujours de côté la question des honoraires.

— Plus tard, monsieur, lorsque j'aurai recouvré ma fortune, vous pouvez compter que je m'empresserai...

Le jeune homme s'incline en souriant.

— Occupons-nous du présent, dit-il. Exposez-moi clairement les choses dont il s'agit.

La femme se recueille de nouveau. Elle attache sur l'avocat ses grands yeux noirs.

— Ce n'est pas sans un certain effort que je vais soulever le voile sous lequel je me suis dérobée jusqu'à ce jour, dit-elle.

— Vous devez pourtant comprendre, madame, que ce voile doit être non seulement soulevé, mais écarté tout à fait si vous désirez mon concours.

— Sans doute. Je sens qu'il me devient indispensable de rendre un avocat confident de mes projets et dépositaire des pièces importantes que j'ai entre les mains. Vous me promettez le secret, monsieur?

— Ma profession devrait suffire pour vous en assurer, madame. Si, à cette garantie, vous désirez joindre celle de ma parole, je vous la donne volontiers.

A mesure que l'étrangère parlait, Corentin

2 millions, ouvert par la loi du 21 juillet 1884.

Tunis, 6 septembre.

Sayet Mesmouri, commandant des zouaves du Bey de Tunis, a été abandonné par ses soldats qui ont déserté en masse et rejoint les insurgés. Sayet-Mesmouri est retourné seul à Tunis.

Alger, 7 septembre.

Les rares nouvelles qui nous arrivent de Tunis sont désespérantes.

La colonne chargée de l'inspection des lignes autour de Tunis n'étant pas suffisante, a demandé des renforts immédiats.

D'après des rapports dignes de foi, les Arabes connaissant la position critique des Français auraient décidé de se masser et d'attaquer vigoureusement Zag-Houian.

On annonce que d'importantes opérations vont commencer à bref délai dans le Sud-Oranais.

Les nouvelles d'Algérie sont beaucoup plus graves qu'on ne le prétend dans les feuilles officieuses, parce que la moitié des dépêches sont retenues et que l'on ignore la vérité.

Il se confirme que l'armée d'occupation d'Afrique sera portée à 150,000 hommes.

DÉPARTS DE TROUPES.

On signale de tous côtés de nouveaux départs de troupes françaises pour l'Afrique.

Le bataillon du 8^e de ligne, qui forme la garnison de Calais, part aujourd'hui pour la Tunisie.

Toulon, 7 septembre.

Le transport *Shamrock* a embarqué les troupes stationnées, ces jours derniers, à Toulon, ainsi que des mulets et leurs conducteurs arrivés d'Orangé.

M. l'abbé Eysseric, aumônier, marchant avec la sixième brigade, a pris passage à bord du *Shamrock*.

Un paquebot venant de Marseille embarquera d'autres troupes envoyées à Soussé.

Hier, sont arrivés des infirmiers venant de Lyon.

L'escadre française est au golfe San-Juan.

On lit dans le *Clairon*:

« Nous pouvons affirmer qu'au ministère de la guerre on est littéralement affolé de la tournure qu'ont prise les choses en Afrique.

» En dépit de la consigne, qui ferme la bouche aux subordonnés du ministre, qui soigne à Evian les blessures reçues dans sa dernière campagne contre la bande de M. Ossian Bonnet, les bruits alarmants commencent à franchir les portes du ministère de la rue Saint-Dominique.

— Les hommes meurent là-bas d'une façon effrayante. C'est une véritable dégelée, disait-on pas plus tard qu'avant-hier.

— Il faut du monde, beaucoup de monde, disait-on encore.

» La dysenterie, le typhus font rage là-bas.

l'examinait davantage. Elle se remettait du léger embarras qu'elle avait éprouvé et, plus elle devenait elle-même, plus le jeune homme était frappé du caractère de cette nature puissante. Il y avait dans cette femme quelque chose de la lionne, à la fois bête fauve et reine du désert. Quand elle se déclarait d'une haute naissance, Corentin se sentait disposé à la croire sur parole, tout aussi bien qu'il la trouvait à sa place dans le rôle et sous les haillons d'une mendicante vagabonde.

Elle appuya un de ses coudes sur le bras du fauteuil où elle était assise, pencha la tête sur sa main et, comme si elle avait pesé chaque mot qui tombait de ses lèvres, elle dit:

— Il y a longtemps, deux frères vivaient, éloignés l'un de l'autre par une distance facile à franchir, mais qui, néanmoins, permit à l'aîné de tromper le plus jeune et de le dépouiller. Je suis la fille de la victime. Une circonstance fortuite m'a fait connaître la vérité. Rassemblant toutes les preuves du crime, je veux demander restitution à ceux qui jouissent du bien volé.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

» On ne transplante pas brusquement, sans transition aucune, des détachements d'un climat tempéré comme Rouen, Evreux, sous un autre où, il y a huit jours à peine, on avait à subir cinquante degrés de chaleur, le manque de nourriture, l'humidité des nuits, sans que la santé des hommes ne soit profondément atteinte.

» C'est ainsi qu'à Constantine, sur une compagnie de 150 hommes, il en reste en ce moment 25 pouvant faire le service, encore sont-ils tous anémiques.

» Des officiers, pour se procurer du pain, ont été jusqu'à le payer 5 fr. la livre. Pour les hommes, du biscuit, rien que du biscuit; pour les malades, un peu de riz: c'est tout.

» Il faut que la vérité se fasse jour: c'est assez longtemps aveugler l'opinion publique.

Où nous en sommes.

Nous trouvons encore dans le *Clairon* les lignes suivantes:

Voici un document qui n'a rien d'officiel. Il a, par conséquent, quelque chance d'être exact. C'est l'extrait d'une longue lettre écrite par un Français résidant à Tunis depuis trois années et adressée à un de ses parents, commerçant à Paris:

Ainsi, c'est donc vrai que vous croyez en France l'expédition à peu près terminée. On évalue, dit-on, à 150 ou 200 le chiffre des morts!

Mais il faut être fou pour penser cela, ou bien il faut qu'on vous mente d'une singulière façon.

A l'heure actuelle, il y a certainement au moins deux mille de nos malheureux soldats qui ont laissé leurs os en Afrique depuis l'ouverture des hostilités.

Je sais bien que les balles n'ont pas tué grand monde, mais les ravages des maladies sont considérables. La fièvre typhoïde est en permanence dans tous les centres où l'on a aggloméré des troupes, et le manque de ressources de toute espèce ne permet pas de lutter contre le fléau.

Du reste, je vais te citer des faits:

A Bèja, un escadron de chasseurs a perdu 43 hommes sur 125, et l'ambulance enregistre quotidiennement un chiffre de décès qui varie de 5 à 10. Cela dure sans interruption depuis trois mois.

On prend, du reste, les plus grandes précautions pour que cela ne se sache pas, même ici.

A mesure que nos malheureux compatriotes meurent, on les enferme dans des caisses à biscuits, en guise de cercueils, et on les empile les uns sur les autres dans des trous creusés *ad hoc*.

Il n'y aura bientôt plus de caisses si la mortalité ne diminue pas.

Le plus étonnant, c'est qu'on ait négligé les mesures d'hygiène les plus élémentaires. Le camp est dressé au milieu de la plaine, à un endroit dépourvu de tout abri, de sorte que ce mois-ci la moyenne de la température a été de 45 degrés sous la tente et de 60 degrés au dehors.

Il en résulte que les soldats bien portants sont abattus par cette chaleur comme par un coup de massue, et que ceux déjà malades meurent comme des mouches.

Si encore nos hommes avaient de quoi manger et de quoi boire! Mais l'incurie de l'intendance dépasse tout ce qu'on pourrait imaginer.

Une histoire édifiante à ce sujet:

A Ghardimaou, les troupes manquaient de pain depuis plusieurs jours. On décide de leur envoyer cent mille rations, lesquelles sont chargées sur des wagons de marchandises, à la Goulette. Avis est donné de l'expédition par le télégraphe.

Cependant, à Ghardimaou, rien n'arrivait et les soldats grignotaient toujours leur sale biscuit. Enfin, au bout d'une semaine, lassé d'attendre, le commandant prescrit une enquête, et, en cherchant bien, on découvre les cent mille rations sous les bâches d'un train garé depuis je ne sais quand. On croyait qu'il était chargé de fourrages. Bien entendu, les rations étaient pourries. On les a brûlées, et les hommes ont continué à manger du biscuit.

Tu comprends qu'avec ce système une armée ne va pas loin.

Le pire de tout, c'est que l'expédition ne fait que commencer, et que si nous continuons à ce prix-là, cela nous coûtera cher.

Les millions, on les retrouve; mais les hommes... qui nous les rendra?

Etranger.

ESPAGNE. — On télégraphie de Madrid au Temps:

« Depuis que nos négociations avec l'Angleterre sont interrompues, le gouvernement espagnol fait, par l'intermédiaire de son ministre à Londres, de grands efforts pour obtenir une modification des droits sur les vins espagnols, de façon à permettre l'importation sur le marché anglais des vins communs et fortement alcoolisés de l'Espagne, qui actuellement servent en si grande quantité à des coupages dans vos pays viticoles du Midi. »

ÉTATS-UNIS. — On télégraphie de New-York à l'Agence Havas que le gouverneur a ordonné des prières publiques pour le rétablissement de M. Garfield. La Bourse, les marchés, les tribunaux sont fermés. En voilà des cléricaux!

On voit que la République des Etats-Unis n'est pas athée comme celle que nous avons en France actuellement.

Une dépêche de Margueta (Michigan) annonce l'explosion d'une poudrière. Onze hommes ont été mis en morceaux.

Les avis du Canada continuent de signaler des incendies dans les forêts de l'Ontario.

SENEGAL. — Les nouvelles reçues du Sénégal continuent d'être des plus tristes; la fièvre jaune fait dans notre colonie des ravages épouvantables, le nombre des morts est considérable.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 septembre. Le bilan de la Banque est peu favorable, puisqu'il atteste une nouvelle sortie d'or. Les cours sont, néanmoins, très-fermes. On varie de 116,75 et 116,65 sur le 5 0/0. L'amortissable ancien est à 87,30. L'Italien fait 90,15 et la Turc 18,05.

L'action de la Banque de France ouvre à 6,120 et fait ensuite 6,230. La progression que nous avons signalée hier se continue sur le Crédit foncier; on est à 1,650 et 1,660. Les achats du comptant prennent une importance exceptionnelle. On demande en grand nombre des obligations Communales nouvelles 4 0/0. L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est bien tenue. Il y a des tendances caractérisées dans le sens de la hausse sur la Société française financière à 985; nous sommes persuadés que la hausse va s'accroître.

Le Crédit de France est en marche ascendante très-accentuée. On cote 670 après 660. Nous avions prévu que ce titre serait bien des premiers à bénéficier de la reprise. Il est évident qu'une valeur de cet ordre ne peut pas continuer à se capitaliser à près de 10 0/0.

La Banque de Prêts à l'industrie est recherchée à 625. La Banque nationale est très-ferme. On s'attend à un très-prochain mouvement sur ce titre qui est largement au-dessus de 700.

La période de souscription aux actions nouvelles du Phénix espagnol vient de s'ouvrir; elle durera jusqu'au 25 septembre.

La Banque transatlantique a déjà un marché assez animé pour ses actions.

Le Crédit général français se traite avec des demandes suivies à 775 et 785.

Lyon, 1,780; Midi, 1,270.

Chronique militaire.

Tandis qu'au ministère de la guerre, en France, règne la plus grande confusion, une incapacité criminelle, en Allemagne, l'empereur passe des revues, et pour notre édification nous croyons devoir reproduire la lettre suivante du journal le *Times*, qui constate la rapidité, l'ordre, la régularité des mouvements et des concentrations des troupes:

« Les manœuvres de la grande armée impériale allemande ont commencé aujourd'hui par l'inspection du corps de la garde. Les évolutions ultérieures de ce splendide corps de troupes ne se feront pas, comme l'année dernière, sous les yeux de l'empereur, qui part jeudi prochain pour le Hanovre. La garde est passée en revue par Sa Majesté deux fois l'an: vers la fin du mois de mai et en automne. La cérémonie d'aujourd'hui a été aussi imposante et aussi réjouissante que jamais. Les spectateurs, comme tous les jours, étaient nombreux. A ce propos, nous avons fait cette remarque: ce n'est pas seulement la vue de ces 20 à 30,000 hommes disciplinés qui nous donne une idée de l'esprit militaire de la nation prussienne. Tous les privilégiés admis à assister aux manœuvres doivent arriver sur le terrain en tenue, et les nombreux attelages sont rangés

par un escadron de policiers à cheval avec la précision pointilleuse d'un parc d'artillerie. Une chose frappante, c'est la rapidité et le silence avec lesquels les troupes s'assemblent avant le commencement de la revue et s'évanouissent aussitôt qu'elle est terminée. C'est une chose admirable que de voir, sur un champ de parade, apparaître tout un corps d'armée avec autant d'ordre et de vélocité qu'un groupe de surnuméraires bien appris dans une cérémonie officielle. A 9 heures, on n'apercevait encore qu'une immense prairie verdoyante, et à 10 heures 30, 60,000 hommes de toutes armes, accourus de tous les points de la ville, étaient rangés sur deux immenses lignes parallèles, prêtes à recevoir l'empereur.

Pour montrer à quel point, même en des jours tout de cérémonie, les cavaliers épargnent leurs bêtes, il suffit de remarquer qu'ils mirent pied à terre pour attendre le commandant en chef impérial, qui devait arriver quelques instants après. Alors, en un clin d'œil, ils se trouvèrent de nouveau en selle raides et droites.

L'empereur, comme d'habitude, avait une suite nombreuse, comprenant les princes de sa maison, ses généraux et des officiers étrangers. Le sexe était représenté par la princesse Guillaume et sa sœur, la princesse Mathilde de Schleswig-Holstein, dans un carrosse de gala attelé de quatre chevaux, et par la grande duchesse héritière de Saxe-Meiningen (la fille aînée du prince impérial) à cheval. Quand l'empereur parut à l'aile droite de l'infanterie — dont l'alignement s'étendait sur une longueur de plus d'un mille — les troupes présentèrent les armes. Sa Majesté souleva la « guten morgen » à ses grenadiers ou à ses « Kinder », comme il les appelle, et reçut en réponse des applaudissements enthousiastes et le traditionnel « guten morgen, Majestät. » L'empereur passa alors devant le front de ses régiments favoris, contemplant avec une satisfaction visible ses légions coiffées du casque. Il revint par la ligne de la cavalerie et de l'artillerie, qui, massées en colonnes, gagnèrent au galop l'endroit du salut, où elles prirent place, le visage tourné vers le soleil.

Un fait qui ne manque pas d'une certaine signification, c'est que tous les critiques étrangers ont reçu la permission de suivre l'empereur au Hanovre et en Schleswig, mais que l'invitation ne s'étend pas à Kœnigsberg, où douze régiments de cavalerie, soutenus par l'artillerie, auront à faire certaines évolutions destinées à jeter quelque lumière dans la question controversée de la valeur des forces à cheval.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier soir, un malheureux accident est arrivé au sieur Alexandre Perroteau, employé à l'enlèvement des fumiers de la ville.

Perroteau rentrait en ville monté dans son tombereau vide; arrivé rue des Boires, il voulut descendre, mais comme toujours en avant: le pied lui manqua et il tomba devant la roue qui lui passa sur le bas-ventre et les deux cuisses.

Il a été relevé sans connaissance et conduit aussitôt à l'hospice où il a reçu les premiers secours.

Son état donne de sérieuses inquiétudes.

D'après le nouveau mouvement administratif paru à l'Officiel:

M. Gérodiat, sous-préfet de Baugé (Maine-et-Loire), est nommé sous-préfet de Morlaix (Finistère), en remplacement de M. Paillet, nommé sous-préfet de Saint-Omer.

M. Hébert, ancien sous-préfet, est nommé sous-préfet de Baugé, en remplacement de M. Gérodiat, nommé sous-préfet de Morlaix.

LES RÉQUISITIONS MILITAIRES.

Les manœuvres qui vont avoir lieu prochainement donneront occasion d'appliquer la loi de 1877 sur les réquisitions militaires. Voici, à ce sujet, un extrait de l'instruction ministérielle adressée aux chefs de corps:

« Afin de se rapprocher le plus possible des conditions de la guerre, les troupes seront cantonnées.

« Au terme de la loi du 31 juillet 1877, le droit de cantonnement chez l'habitant est absolu, ainsi que le droit aux prestations énumérées dans les cinq premiers paragraphes de l'article 5.

« Afin de ne pas imposer aux habitants une charge trop lourde, le ministre enjoint aux chefs de corps de faire appel au concours et au patriotisme des municipalités; par dérogation, notamment, aux dispositions de l'article 16 de la loi, les troupes cantonnées ne pourront pas exiger des habitants la fourniture gratuite du bois de chauffage, dont la distribution devra être assurée par toute autre voie.

« Pour les isolés et les petits détachements ainsi que pour les troupes de cavalerie, on pourra toujours, mais sans dépasser la limite de six hommes par feu, requérir la nourriture chez l'habitant; mais on n'aura recours à ce moyen que lorsqu'il sera impossible de pourvoir autrement à la subsistance de ces fractions de troupes.

« On ne devra également user du droit de réquisition, pour les prestations prévues aux paragraphes 3, 4 et 5 de l'article 5 de la loi (vivres, chauffage, fourrages, paille de couchage, moyens d'attelage et de transport avec personnel, bateaux et embarcations) que lorsque les autres moyens dont dispose l'administration seront insuffisants pour pourvoir les ressources nécessaires. »

Voici les termes de l'article 21 de la loi, concernant les particuliers:

« En temps de paix, quiconque abandonne le service pour lequel il est requis personnellement, est passible d'une amende de 16 à 50 fr.

« En temps de guerre, et par application des dispositions portées à l'article 65 du code de justice militaire, il est traduit devant le conseil de guerre et peut être condamné à la peine de l'emprisonnement de six jours à cinq ans. »

LES EXAMENS DU VOLONTARIAT.

Voici le texte de la dictée et le problème donnés le 29 août aux candidats au volontariat d'un an:

Dictée. — Considérées en elles-mêmes et au point de vue théorique, les règles de la guerre ne sont ni très compliquées ni très difficiles à saisir; mais, vient-on à passer aux applications, les obstacles naissent à chaque pas: mille chemins sont offerts à la fois; un seul est le véritable, et la moindre déviation a les conséquences les plus funestes. Si les plus grands génies se sont souvent égarés, que sera-ce donc lorsque les hommes ordinaires, que l'expérience ne guidera même pas toujours, entreprendront de parcourir ce labyrinthe immense? Ne seront-ils pas dans le cas de celui qui, sachant à peine la marche de l'échiquier, entreprendrait de faire la partie du premier joueur venu? Quoiqu'elles ne se reproduisent jamais exactement, les combinaisons de la guerre ne sont cependant pas telles, qu'avec du jugement et des connaissances on ne puisse établir un certain rapprochement, une certaine analogie entre ce qui s'est fait à des époques et dans des circonstances très-différentes; ce n'est même qu'en interrogeant ainsi le passé qu'on peut se préparer à surmonter les difficultés que l'avenir fera naître.

Problème. — Des ouvriers ont mis 44 jours pour maçonner un mur de rempart mesurant 110 mètres de longueur, 8 mètres de hauteur et 3 mètres de largeur moyenne. Combien les mêmes ouvriers mettraient-ils de jours pour maçonner un rempart de 150 mètres de longueur, 10 mètres de hauteur et 4 mètres de largeur moyenne? — Réponse: 100 jours.

On nous demande de divers côtés quand la correction des compositions sera terminée. Il ne nous est pas possible d'indiquer cette époque.

Nous rappelons seulement que, conformément aux instructions ministérielles, le chiffre minimum d'admission à la suite de cette première épreuve de l'examen du volontariat ne sera arrêté par M. le ministre de la guerre que lorsque les résultats seront connus pour tous les départements.

Les candidats seront avisés individuellement de la mesure qui aura été prise. Les jeunes gens admis à l'épreuve écrite recevront une convocation spéciale pour les examens oraux qui commenceront à partir du 22 septembre prochain.

(Progrès militaire.)

Chemins de fer d'Orléans.

AVIS. — La Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure une proposition ayant pour objet:

1° De faire délivrer tous les jours des billets aller et retour qui ne sont délivrés annuellement que certains jours de la semaine, des stations de la banlieue pour Angers, Le Mans, Tours et Blois;

2° De rendre la délivrance de ces billets réciproque, c'est-à-dire de les faire délivrer également au départ de la ville pour la banlieue.

Le Puy-Notre-Dame. — Le pèlerinage de la Sainte-Ceinture aura lieu dimanche prochain 14 septembre. — Grand messe à 10 heures 1/2. — Vêpres à 2 heures 1/2, suivies de la procession. Allocutions données par M. l'abbé Chauviré, professeur en seconde au Petit-Seminaire de Beaupreau.

Saint-Philbert-du-Peuple. — Vendredi dernier, dans l'après-midi, un vieillard septuagénaire, le sieur Boucher, cultivateur à la Massonnière, commune de Saint-Philbert, canton de Longué, était monté à une échelle qu'il avait accolée à un ormeau pour y cueillir des feuilles. L'échelle pencha on ne sait comment et le malheureux tomba sur le sol la tête la première. Quand on le releva, il n'était plus qu'un cadavre; la chute avait déterminé une fracture du crâne et la mort avait été instantanée.

L'accident de Chanceaux.

Lundi soir, un affreux accident, causé par le pétrole, est arrivé à Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire).

Le sieur Jouanneau, épiciier, était descendu à sa cave pour remplir un bidon de pétrole renfermé dans un baril. Il avait eu la précaution de ne pas prendre de lumière.

Tandis qu'il attendait que le vase fût plein, sa belle-mère, la femme Dumoulin, l'appela, pour lui aider à mettre sur le chantier un cuvier destiné à faire la lessive. Il monta aussitôt, et, après avoir mis le cuvier à sa place, il redescendit.

Pendant son absence, le bidon s'était rempli. Le pétrole, continuant de couler du baril, s'était répandu sur le sol de la cave. Jouanneau ferma promptement la chaudière et appela sa belle-mère.

Celle-ci accourut, une lumière à la main, et tous deux se mirent à recueillir, avec une cuillère, le pétrole qui couvrait la terre dans certains endroits.

Mais bientôt le dangereux liquide s'enflamma et communiqua instantanément le feu aux vêtements de Jouanneau et de sa belle-mère.

Celle-ci, folle de terreur, se précipita hors de la cave en poussant des cris effrayants. Elle alla se jeter sur un fumier et s'y roula pour éteindre les flammes qui l'environnaient.

La situation de Jouanneau n'était pas moins affreuse que celle de cette femme. Tous ses vêtements se consumaient sur son corps, sans qu'il lui fût possible de se soustraire à l'épouvantable supplice qu'il endurait. Ses cris et ceux de la femme Dumoulin finirent par attirer des voisins, qui, non sans peine, parvinrent à étouffer le feu sur les deux victimes.

En voulant donner des soins, on a constaté que Jouanneau était si horriblement brûlé qu'il y a peu d'espoir de lui conserver la vie. Tout le corps de ce malheureux n'est qu'une plaie. Des lambeaux de chairs se détachaient si on tentait de retirer les quelques fragments de vêtements que les flammes n'avaient pas détruits.

Quant à la femme Dumoulin, on a tout lieu de craindre également qu'elle ne succombe. Ses brûlures pénètrent profondément dans les chairs et lui font éprouver des douleurs atroces.

Après avoir pansé les victimes et s'être occupés de faire venir un médecin, les voisins ont pris des mesures pour éteindre le pétrole qui brûlait dans la cave et pouvait déterminer l'embrasement de toute la maison. Ils jetèrent dans cette cave une grande quantité de fumier. Puis on se hâta de fermer hermétiquement toutes les ouvertures, et, au bout d'un quart d'heure, le feu était complètement étouffé.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

On lit dans le Journal de Marnes:

« Le 29 août dernier, un jeune malicieux de 15 ans 1/2, nommé Brassé, eut la fâcheuse idée de fixer un fil de fer en travers de la ligne de Marnes à Saint-Calais, dans la tranchée nommée « Cul-de-Yache », près le passage à niveau de Prévailles. Le train n° 6 passa en cet endroit à 10 h. 46 et n'éprouva aucun mal; le fil de fer se trouvant plus bas que la plate-forme de la locomotive cassa au milieu. S'il avait été placé plus haut il aurait pu décapiter mécanicien et chauffeur, car la machine marchait en arrière.

« Brassé n'ayant pas obtenu le résultat qu'il attendait, plaça un second fil de fer à 50 mètres environ plus loin et l'attacha très-solidement tant à des piquets de clôture qu'à des acacias bordant la voie et eut soin de le tenir plus élevé.

« Le train n° 4 venant à passer à 1 heure 11 m., le fil de fer rencontra le signal placé en avant de la locomotive au pied de la cheminée, brisa ce signal ainsi que le disque en verre. Cette fois, la machine marchait en avant et n'éprouva pas d'autres dommages. »

NIORT.

Dimanche soir, vers minuit, le sieur Trognon, ouvrier terrassier, entra chez lui, rue des Trois-Coigneaux, dans un état complet d'ivresse; voulant fermer sa fenêtre, il se pencha au dehors, perdit l'équilibre, et vint s'abattre du deuxième étage dans la rue, où il se fractura la colonne vertébrale; transporté immédiatement à l'hôpital, dans un état désespéré, il est mort lundi matin au milieu d'atroces souffrances.

(Le Conservateur.)

Faits divers.

Un pari intéressant vient d'être engagé entre M. Grandjean et Larcher:

M. de Grandjean est le pédestre qui, aux courses d'Epsom, parcourut le champ de courses en dix-sept minutes et vingt-trois secondes (4,000 mètres). Ces deux messieurs viennent de parier qu'ils se rendraient de Paris à Lyon en sept jours. L'enjeu est de deux cents louis.

M. de Grandjean fera la route à pied et M. Larcher, ancien officier de cavalerie, fera le même trajet en suivant un autre itinéraire, sur un vélocipède.

Tous deux doivent se trouver place Bellecour le 15 septembre, à huit heures du matin. C'est hier jeudi que ces messieurs se sont mis en route.

UNE DEMOISELLE, munie de son brevet supérieur, désire donner des leçons de français.

S'adresser Grand'Rue, n° 55, à Saumur, tous les jours, de 2 heures à 4 heures, excepté le dimanche.

Médecine.

I. Maux de gorge, Extinction de voix, Inflammation de la bouche, Irritation causée par le tabac, Effets pernicieux du mercure. — Faire usage des PASTILLES DE DETHAN (au sel de Berthollet). — La boîte: 2 fr. 50.

II. Maladies de l'estomac et des intestins, Digestions pénibles, Manque d'appétit, Aigreurs, Renvois, Coliques, Vomissements de bile ou de salive, etc. — Faire usage des PASTILLES et des POUDRES DE PATERSON, au s. az. de bismuth et magnésie. — Pastilles, 2 fr. 50; Poudres, 5 fr.

III. Appauvrissement du sang, Anémie, Chlorose, Fièvres, Maladies nerveuses. — Le VIN DE BELLINI, au quinquina et colombo, fortifiant, fébrifuge, antinerveux, est un aliment réparateur qui convient aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès; il régularise la circulation du sang et ramène les forces vitales. — La bouteille: 4 fr.

IV. DENTIFRICES AU SEL DE BERTHOLLET. — Elixir dentifrice de Dethan: le flacon... 2 fr. Poudre dentifrice de Dethan: la boîte... 2 fr. Opiat dentifrice de Dethan: la boîte... 2 fr.

Dépôt chez M. DETHAN, Pharmacien, faubourg Saint-Denis, 90, à Paris, et principales Pharmacies de FRANCE et de l'ÉTRANGER.

PLUS D'ASTHME
SUFFOCATION et TOUX
Indication oratis franco.
Ecrire à M. le C^{te} CLERY à Marseille.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHE-VOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires.

flat, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalesscière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalesscière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse

de Castelnuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.
 Cure N° 98,744: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalesscière. LÉON PRYCLER, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).
 N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
 Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalesscière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BOAREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.
 Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant

pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalesscière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.
 Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 24 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESSCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESSCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
 Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	8 h. 35 —	10 h. 31 matin.	7 h. 39 soir.	8 h. 46 matin.	11 h. 17 matin.
11 15 —	1 17 soir.	4 55 —	11 48 —	9 49 —	
4 55 —	7 50 —				

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	8 h. 35 —	9 h. 13 matin.	5 h. 17 soir.	9 h. 50 matin.	6 h. 50 soir.
12 15 soir.	6 45 —	3 50 —	10 47 —	6 50 —	11 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.
 P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 SEPTEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	85 95	05	»	Comptoir d'escompte	1030	»	10	C. gén. Transatlantique	610	10	»
3 % amortissable	87 25	»	»	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	1890	»	10
3 % amortissable nouveau	85 75	»	10	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1675	25	»	Société autrichienne	775	5	»
4 1/2 %	113 75	50	»	Obligations foncières 1877	361	1	»	OBLIGATIONS.			
5 %	116 50	»	10	Obligations communales 1879	450	»	»	Est	388	»	»
Obligations du Trésor	514	»	1	Obligat. foncières 1879 3 %	450	5	»	Midi	389	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	515	1	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	762 50	2 50	»	Nord	398	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1867	432 50	»	50	Crédit mobilier	735	»	5	Orléans	398	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	»	»	Est	825	»	»	Ouest	389	»	»
— 1865, 4 %	518	»	2	Paris-Lyon-Méditerranée	1780	»	10	Paris-Lyon-Méditerranée	390	»	»
— 1869, 3 %	402	»	50	Midi	1265	»	5	Paris (Grande-Ceinture)	390	»	»
— 1871, 3 %	395 50	»	50	Nord	1995	»	»	Paris-Bourbonnais	389 50	»	»
— 1875, 4 %	520	»	1	Orléans	1372 50	7 50	»	Canal de Suez	578	»	»
— 1876, 4 %	516	»	8	Compagnie parisienne du Gaz	1640	17 50	»				
Banque de France	6200	»	10								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
 GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin.	8 45 —	3 heures 26 minutes du matin.	8 21 —
8 56 —	1 25 —	9 40 —	9 40 —
1 25 —	3 32 —	12 40 —	12 40 —
3 32 —	7 15 —	4 44 —	4 44 —
7 15 —	10 37 —	10 28 —	10 28 —

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

VENTE PAR ADJUDICATION EN TROIS LOTS,
 En l'étude de M^e LAUMONIER, Le dimanche 18 septembre 1881, à midi,

DE MAISON
 Dépendances, cour et jardin, Situés carrefour du Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Leveés, à l'angle de la rue du Chapeau et de la levée de Tours.

Cette maison, occupée par M. et M^{me} Michon, marchands, est parfaitement placée pour un établissement de commerce, café, restaurant. On vendrait à l'amiable. Voir, pour le lotissement, les placards affichés. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (534)

A LOUER
 PRÉSENTEMENT.
MAISON
 Avec écurie et remise, eau de Loire et gaz, Rue du Prêche, 6. S'adresser à M^{me} PERSAC, rue du Collège. (369)

PROCHAINEMENT, OUVERTURE DE LA
PHARMACIE CENTRALE DE SAUMUR
 DROGUERIE, HERBORISTERIE
 Ancienne Maison A. PIE fils et BAOUËL FEIGNOUX
E. D'HUY, Successeur,
 Pharmacien,
 27, rue de la Tonnelles, 27, SAUMUR.

PROCHAINEMENT, OUVERTURE DE LA
BLANCHISSERIE SAUMUROISE
 Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle. Cylindre et calendre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

A LOUER A ARRENTER OU A VENDRE UNE MAISON AVEC JARDIN
 Sise à Villebernier, Propre à tout commerce, occupée autrefois par M. Tesnier. S'adresser à M^{me} veuve CAROÛET, rue du Roi-René, Saumur. (521)

A LOUER
 Pour entrer en jouissance de suite,
LE MOULIN
 De Montreuil-sur-le-Loir, Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A VENDRE
 D'OCCASION,
 Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
 Quantité de futailles vides, demi-muids, pipes, chantiers en chêne. S'adresser à M. A. MONICET, négociant à Saint-Florent, près Saumur.

1 FRANC par AN 103,000 Abonnés 52 NUMÉROS

Le Moniteur des Valeurs à Cots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
 LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
 Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT — Capital: 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres: **UN FRANC PAR AN**

A VENDRE
 UNE BONNE CHEVRE LAITIÈRE
 S'adresser au sacristain de la Visitation.

AVIS
 LES MAGASINS DE LA GLANEUSE
 51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,
 Demandent deux apprenties pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

M. PAUL MÉNAGÉ, négociant à Saumur, demande un apprenti.

BONNET-GIBAUDAN
 Cité Pury, BORDEAUX
 Vins & Liqueurs de Bordeaux
 CONSERVES ALIMENTAIRES des 1^{res} Marques françaises et anglaises
 Envoi de Prix-Courants et réponse à toute lettre affranchie.
 On demande des Représentants avec bonnes références.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre. Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
 Chirurgien - Dentiste,
 49, rue Royale, Saumur,
 Au premier.

AVIS

Les Propriétaires des grands magasins du PALAIS DES MARCHANDS ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle que leurs assortiments en **TISSUS NOUVEAUTÉ, COSTUMES ET CONFEC-TIONS** pour la demi-saison sont dès aujourd'hui au grand complet. Nous préparons également pour la fin du mois notre **GRANDE EXPOSITION D'HIVER** qui, cette année, par suite d'affaires exceptionnelles que nous avons pu traiter, présentera un intérêt tout particulier.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.